



No de résolution
ou annotation

Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 1^{er} décembre 2020 à 19h00 au bureau municipal.

À laquelle étaient présents son Honneur le maire Winston Sunstrum et les conseillers Pat Tallon, Pat Montgomery, Louis Lair, Mariette Sallafranque, Roger Lavoie et Nancy McGuire.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte.

2. Présence

Tous présents.

3. Conflit d'intérêts (le cas échéant)

Aucun.

4. Adoption de l'ordre du jour

205-20/12

Proposé par la conseillère Sallafranque d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté

5. Adoption du procès-verbal

206-20/12

Proposé par le conseiller Lair que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020 soit accepté.

Adopté

6. Questions du public

Aucune.

7. Correspondance

207-20/12

Demande de l'AR de Chapeau - Décoration des fêtes

Proposé par le conseiller Lair d'approuver la demande de don du Chapeau RA pour leur décoration et concours des Fêtes, au montant de 250 \$.

Adopté

8. Rapports de comités

Rapport de la DG

- *Mises à jour concernant les principaux travaux routiers, l'asphaltage, les plans d'ingénierie, le projet d'eau/d'égout FIMEAU, les heures d'ouverture pour les fêtes au bureau municipal.*

208-20/12

Rapport finale – aide voirie locale – PPA

ATTENDU QUE

la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;



No de résolution
ou annotation

- ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
- ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
- ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
- ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
- ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
- ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de conseiller Patrick Montgomery, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de L'Isle-aux-Allumettes approuve les dépenses d'un montant de 75 354,74 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté

209-20/12

Demande de déplacement de poteaux Hydro-Quebec

Proposé par le conseiller Montgomery de faire une demande officielle à Hydro-Québec pour faire avancer la demande initiale de la municipalité pour le déplacement des poteaux électriques le long de la rue St-Jacques et à l'intersection des chemins King et Pembroke.

Adopté

210-20/12

Financement de recours COVID pour les OBNL

Proposé par le conseiller Montgomery d'accorder un montant total de 58 850 \$ aux organismes communautaires locaux à but non lucratif pour une aide financière en raison de la situation de pandémie.

La conseillère Sallafranque s'abstient lors du vote.

Adopté

211-20/12

Séances du Conseil 2021

Proposé par le conseiller Tallon que les réunions du Conseil pour l'année 2021 soient prévues comme suit: 12 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 16 novembre, 7 décembre.

Adopté

9. Approbation des comptes

212-20/12

Proposé par la conseillère Sallafranque que les factures soient payées selon la liste présentée.

Adopté



No de résolution
ou annotation

Certificat de disponibilité de fonds

Je soussigné, Alicia Jones, Directrice générale/Secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour payer les frais selon la liste présentée.

De quoi, ce certificat est donné à Chapeau, le 1^{er} décembre 2020.

Alicia Jones
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

10. Questions du public

Aucune.

11. Varia

- *Rapport de l'Inspecteur municipal*

Le rapport de l'inspecteur est présenté.

- *Rapport du chef des pompiers*

Le rapport du chef des pompiers est présenté.

213-20/12

Remplacement du véhicule de sauvetage

Proposé par le conseiller Tallon que la Municipalité, au nom du Service d'incendie de Pontiac Ouest, achète un véhicule paramédical usagé pour remplacer le véhicule de sauvetage vieillissant, et que toutes les dépenses connexes pour cet achat et la réhabilitation du véhicule soient affectées du fonds de réserve incendie.

Adopté

12. Huis-clos

214-20/12

Proposé par la conseillère Sallafranque de poursuivre les discussions à huis clos, à 19h45.

Adopté

215-20/12

Proposé par la conseillère Sallafranque de reprendre la réunion en cours, à 20h40.

Adopté

216-20/12

Augmentation de salaire - coût de la vie

Proposé par la conseillère Sallafranque d'approuver l'augmentation annuelle du salaire au coût de la vie de 1% pour tous les employés et membres du Conseil, tel que discuté.

Adopté

217-20/12

Salaire des pompiers et indemnité pour chef intérim

Proposé par la conseillère McGuire d'augmenter le salaire des pompiers à un taux horaire de 17 \$, comme discuté, et de mettre en place une indemnité du chef par intérim, pour le remplacement du chef pompier en son absence, à compter du 1er janvier 2021.

Adopté



No de résolution
ou d'arrêté 1387/12

Embauche - Gérant en Urbanisme et Infrastructure

Proposé par le conseiller Lair de nommer Terry Lafleur à titre de gérant, urbanisme et infrastructure à un contrat à durée déterminée, avec les conditions discutées; et d'autoriser la Directrice générale et le maire à signer le contrat de travail.

Adopté

219-20/12

Inspecteur municipal – comité de sélection

ATTENDU QUE le maire a exercé son droit de refuser de signer, sceller et d'exécuter la résolution 203-20/11 du 3 novembre 2020, et ce selon l'article 142 du Code Municipal;

ATTENDU QUE selon ce même article, la résolution doit être, à la séance ordinaire suivante, soumis pour considération par le conseil;

IL EST DONC,

Proposé par la conseillère McGuire de nommer Pat Montgomery et Mariette Sallafranque comme membres du prochain comité d'entrevue et de sélection pour le poste d'Inspecteur municipal, avec un représentant de Chichester et de la Directrice générale.

POUR :	CONTRE:
Nancy McGuire	Roger Lavoie
Pat Tallon	
Louis Lair	
Mariette Sallafranque	
Pat Montgomery	
Adopté	

13. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 12 janvier 2021 à 19h00 au bureau municipal.

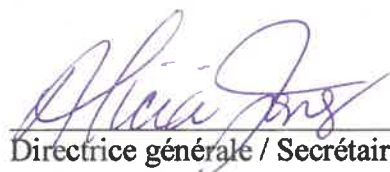
La séance spéciale pour l'adoption du budget 2021 aura lieu le 9 décembre à 19h00 au bureau municipal.

14. Clôture de la réunion

220-20/12

Proposé par le conseiller Lavoie que la séance soit levée à 20h30.

Adopté


Directrice générale / Secrétaire-trésorière


Maire

Je, *Winston Sunstrum*, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.